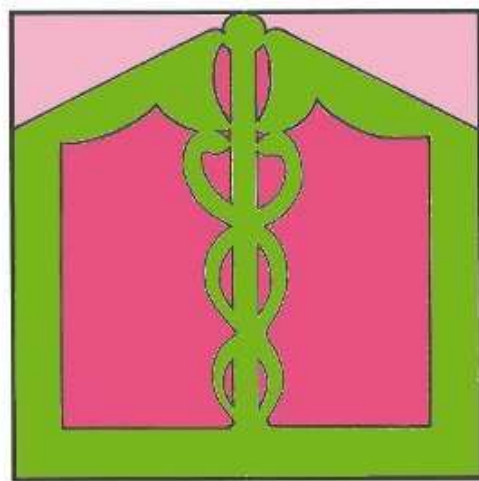


Qualité Sanitaire des Bâtiments N°28, février 2016

publié le 26 février 2016 (modifié le 29 février 2016)



ZOOM SUR ... La restitution du projet VIA-Qualité "Pour une ventilation performante et un air intérieur de qualité en maison individuelle" (ADEME CORTEA 2012)

28 avril 2016 13h30 : Restitution du projet VIA-Qualité "Pour une ventilation performante et un air intérieur de qualité en maison individuelle" (ADEME CORTEA 2012), siège du Cerema, Bron

"Ne peut-on pas rêver que toutes les maisons de demain offrent à leurs occupants de faibles consommations énergétiques et un air intérieur sain, sans surcoût ?"

Les 9 partenaires du projet VIA-Qualité ont fait le pari de contribuer à cette ambition, en adaptant des outils ayant démontré leur efficacité, à moindre coût, dans le domaine de l'étanchéité à l'air des enveloppes de bâtiment. Ces outils se nomment "démarches qualité". Ils permettraient à des constructeurs de maisons individuelles de mobiliser l'ensemble de la chaîne des acteurs, depuis la conception jusqu'à l'utilisation, vers une meilleure performance des systèmes de ventilation et une meilleure maîtrise des sources de pollution de l'air intérieur.



Le projet VIA Qualité a été coordonné par le Cerema Centre-Est (META du DCAP) de 2013 à 2016, avec le soutien financier de l'ADEME (APR CORTEA 2012), la Région Rhône-Alpes Auvergne et le MEDDE (DGALN).

Rendez-vous au siège du Cerema le 28 avril après midi, pour une présentation des résultats et des outils développés, en présence de tous les partenaires techniques et financiers !

=> le [flyer](#) (format pdf - 1.2 Mo - 12/02/2016)

=> le [bulletin d'inscription](#) (format pdf - 91.8 ko - 12/02/2016)

=> le programme (à venir)

DU COTE DU POLE QUALITÉ SANITAIRE DES BÂTIMENTS



La Dter NP du CEREMA a répondu à l'appel à projet Communauté Urbaine de Dunkerque sur l'Évaluation des pratiques et la mise en œuvre d'actions d'amélioration pour un air intérieur plus sain dans les services communautaires certifiés ISO 14001.

AIR INTÉRIEUR



Guide Construire Sain - Compléments

MEEM, 2015

Extrait :

"Un complément « Concilier les exigences pour un air sain et un bon confort » a été intégré en 2015 à ce guide. Ciblé sur les aspects aération et ventilation des bâtiments, il vise à fournir une vision d'ensemble des réglementations applicables en la matière aux bâtiments neufs. Il a également pour but de clarifier ces exigences, selon les types de bâtiments, en rappelant leurs principes. Il s'attache à expliciter les liens entre la ventilation et l'aération, d'une part, et les autres thématiques que sont l'acoustique et la qualité d'air intérieur, d'autre part.

Enfin, ce document recense les idées fausses sur la réglementation thermique applicable aux bâtiments neufs (RT 2012), en lien avec l'aération et la ventilation de ces bâtiments performants en énergie."

[Lire la suite sur le site du MEEM](#)

Utilisation d'encens : précautions d'usage

MEEM, 19 février 2016

Extrait :

"Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action sur la qualité de l'air intérieur, des travaux sur les produits désodorisants sont entrepris. A la demande du Ministère de l'environnement, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) a réalisé une expertise sur les risques sanitaires liés à l'encens."

[Lire la suite sur le site du MEEM](#)

[Lire l'étude de l'INERIS](#) (en bas de la page)

Air intérieur : Ségolène Royal fournira 1.000 kits de mesure dans des crèches et écoles

Actu-Environnement, 19 février 2016

Extrait :

"Alors que le gouvernement a reporté de 2015 à 2018 l'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et écoles, la ministre de l'Environnement Ségolène Royal a annoncé ce 19 février la distribution gratuite de "1.000 kits de mesure" pour ces établissements, situés dans les 212 territoires à énergie positive labellisés en février 2015 par la ministre. "Cette démarche encourage les territoires à prendre en compte la qualité de leur environnement, en particulier pour les personnes les plus sensibles", a indiqué vendredi Ségolène Royal, à l'occasion d'un déplacement à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) à Verneuil-en-Halatte (Oise)."

[Lire la suite sur le site d'actu-environnement.com](http://actu-environnement.com)

Sortie du Décret n° 2015-1926 du 30 décembre 2015 modifiant le décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public

Legifrance, décembre 2015



Extrait :

"pour les établissements mentionnés aux 1°, 2° et 3° du II de l'article R. 221-30 du code de l'environnement, le tétrachloroéthylène, utilisé pour les activités de nettoyage à sec, est ajouté à la liste des substances à mesurer lorsque l'établissement se situe à proximité immédiate d'une installation de nettoyage à sec. Toutefois, pour les établissements qui mettent en place un plan d'actions visant à prévenir la présence de polluants dans l'air intérieur, la réalisation de la campagne

de mesure de l'ensemble des polluants, mentionnée au chapitre II du décret du 5 janvier 2012, n'est plus rendue obligatoire. Ce texte précise également les personnes ou organismes en charge de l'évaluation des moyens d'aération. "

[Lire la suite sur le site de legifrance](http://legifrance.gouv.fr)

Étude des impacts de la ventilation sur la qualité de l'air intérieur et la santé respiratoire des enfants asthmatiques dans les habitations (Projet IVAIRE)

INPQS

Extrait :

"Les objectifs du projet IVAIRE étaient d'évaluer l'impact de la ventilation sur la qualité de l'air intérieur et la fréquence des symptômes respiratoires chez des enfants asthmatiques d'habitations unifamiliales. Le projet s'est déroulé en deux phases d'une durée d'un an chacune : la phase préintervention (phase I), qui a permis de réaliser une étude descriptive de l'ensemble des participants recrutés et de sélectionner les participants admissibles à l'étude randomisée portant sur l'amélioration de la ventilation, et la phase postintervention (phase II), au cours de laquelle on a effectué le suivi des participants de l'étude randomisée."

[Lire la suite sur le site de l'INPQS](http://inpqs.fr)

[Lire l'étude](#)

Appel à projet AACT-AIR - Aide à l'action des collectivités territoriales et locales en faveur de l'air - Edition 2016

ADEME, 2016

Extrait :

"L'appel à projets AACT-AIR mené par l'ADEME a pour objectif d'aider les collectivités territoriales et locales à mettre en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur. L'objectif est d'initier, encourager et concrétiser des actions territoriales permettant une amélioration de la qualité de l'air et une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une attention toute particulière devra être portée sur l'équité sociale de ces actions, sur leur lien avec la lutte contre la précarité (notamment la précarité énergétique) et sur les synergies possibles avec d'autres enjeux (exemple : la qualité des ambiances sonores). Cet appel à projet permet d'apporter aux collectivités l'expertise de l'ADEME et un support financier à l'accompagnement juridique et/ou technique pour la mise en oeuvre d'actions, avec au besoin la mobilisation d'acteurs de la recherche."

[Lire la suite sur le site de l'ADEME](http://ademe.fr)

Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et environnement intérieur

Elsevier, 28 janvier 2016, N. Khayatha et F. de Blaya

Article PAYANT

Extrait :

"Le risque attribuable au tabagisme dans la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est très variable selon les études. Ce qui signifie que le risque de BPCO chez les non-fumeurs n'est pas négligeable. Les liens entre les polluants de l'environnement intérieur et la BPCO sont différents dans les pays en voie de développement et ceux développés."

[Lire l'article payant sur le site d'Elsevier](#)

Les Cahiers de la construction durable en Bourgogne N°8 - Bâtiments performants et qualité de l'air intérieur

Bourgogne Bâtiments Durables, 22 janvier 2016

**Extrait :**

"Au sommaire de ce numéro :

Contexte et enjeux de la qualité de l'air intérieur et des bâtiments performants

Connaître et prévenir la dégradation de la qualité de l'air intérieur

Renouveler et assainir efficacement l'air à l'intérieur des bâtiments

Prendre en compte la qualité de l'air intérieur dans les projets"

[Lire la suite sur le site Bourgogne Bâtiments Durables](#)

Loi santé adoptée : retour sur les mesures environnementales

Dorothee Laperche, Actu Environnement, 18 décembre 2015

Extrait :

"L'Assemblée nationale a définitivement adopté la loi de modernisation de notre système de santé, jeudi 17 décembre. Zoom sur les dispositions qui concernent l'environnement et l'air"

[Lire la suite sur le site d'actu environnement.com](#)

Métérologie**Lille : Ils fabriquent un capteur qui traque la pollution dans les maisons**

20 minutes, Mikael Libert, 10 février 2016

Extrait :

"INNOVATION Deux étudiants de l'université de Lille 1 ont mis au point un capteur intelligent capable de surveiller la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments en temps réel... "

[Lire la suite sur le site de 20 minutes.fr, édition de Lille](#)

Diya One, le robot anti-pollution

Techniques ingénieur, 18 janvier 2016

Extrait :

"Diya One est un robot-nettoyeur d'un genre particulier puisque c'est l'air qu'il nettoie. Testé en 2015 dans les locaux de Engie Cofely, il devrait débiter sa carrière commerciale cette année."

[Lire la suite sur le site techniques-ingenieur](#)

RADON

Radon : Mobiliser la société civile

Magazine Repères N°28, février 2016

Extrait :

"Le radon est l'une des deux principales sources d'exposition de la population aux rayonnements ionisants en France. L'autre est l'exposition médicale : radiographie conventionnelle, scannographie, médecine nucléaire. Le radon constitue la première source d'exposition d'origine naturelle, rapporte Éric Vial, expert en radioprotection à l'IRSN"

[Lire la suite sur le site](#)

SANTE ENVIRONNEMENT

Ségolène Royal présente deux ordonnances pour une meilleure prise en compte de la qualité de l'air et du climat par les entreprises et les administrations

MEEM, 23 décembre 2015

Extrait :

"Dans le prolongement de la COP21, Ségolène Royal a présenté en Conseil des ministres deux ordonnances en application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte"

[Lire la suite sur le site du MEEM](#)

Qualité de l'air et changement climatique : des problématiques liées

ADEME, Décembre 2015

Extrait :

"Parmi les grands défis sociétaux actuels, ceux de l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atténuation/adaptation au changement climatique sont majeurs et étroitement liés."

[Lire la suite sur le site de l'ADEME](#)

Consultation publique : Projet de décret relatif aux zones à circulation restreinte

MEEM, janvier 2016

Extrait :

"Le décret permet la création de zones à circulation restreinte afin d'améliorer la qualité de l'air."

[Lire la suite sur le site du ministère](#)

De nombreux Européens restent exposés à une pollution atmosphérique nocive

Agence Européenne pour l'Environnement, 30 novembre 2015

Extrait :

"La pollution atmosphérique constitue le premier risque sanitaire d'origine environnementale en Europe. Elle raccourcit l'espérance de vie des personnes affectées et contribue à l'apparition de maladies graves, telles que des maladies cardiaques, des troubles respiratoires et des cancers. Selon un nouveau rapport publié aujourd'hui par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), la pollution de l'air continue de causer plus 430 000 décès prématurés en Europe par an. "

[Lire la suite sur le site AEE](#)

[Lire le rapport \(en anglais\)](#)

Retour sur le 6e congrès Santé-Environnement de la SFSE

Changement climatique et santé : Quels risques ? Quels remèdes ?

Le 24 novembre 2015 a lieu le 6 congrès Santé-Environnement de la SFSE

Les interventions de ce colloque sont disponibles sur [le site](#)

La lettre Qualité Sanitaire des Bâtiments est réalisée par le Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments du CEREMA - Direction Territoriale Nord-Picardie.

Pour vous abonner : [inscription à la lettre](#)

Pour résilier l'abonnement : [résiliation d'abonnement à la lettre](#)